



Buralistes : ils ont été gâtés

Rubrique : actualités - Date : mardi 28 novembre 2006

Dans un dossier intitulé « Ceux qui se sont enrichis sous la droite », MARIANNE estime que les buralistes « ont été gâtés ». Le magazine considère que de tous les commerçants, ce sont ceux qui depuis 2002 « ont le mieux tiré leur épingle du jeu » avec « un contrat d'avenir » qui « a mis plus que du beurre dans l'herbe à Nicot ». Relevant que selon l'Insee, de 2002 à 2005, en moyenne et par buraliste, le revenu lié au tabac a progressé de 18% passant de 29 360 à 35 600 euros, l'hebdo juge que le mécanisme mis en place « a fait preuve d'une redoutable efficacité » car leur commission est passée de 6 à 8% et qu'ensuite les aides ont compensé les pertes de revenu à hauteur de 50% si le chiffre d'affaire baissait de 5 à 10%, de 70% pour une chute jusqu'à 25%, et de 80% au-delà. Indiquant qu'au total 40 millions d'euros de « remise compensatoire » ont été distribués en particulier aux buralistes frontaliers, le journal relève que 110 millions d'euros de « remise additionnelle » ont été accordés à l'ensemble des débitants y compris ceux dont le chiffre d'affaire a progressé. Conclusion sur les propos du député Yves Bur qui au moment de la reconduction de ce contrat « rappelle que les aides ne sauraient être éternelles et constituer une rente ».